Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604038-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 1er AVRIL 2026

Convocation en date du 25 mars 2026.

Le mercredi 1er avril deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Madame Christelle ANDRÉ, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Laurence BAUGÉ, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Catherine LE GOFF, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membre ayant donné procuration : Monsieur Steven BEGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Madame Agnès GAREL a été nommée secrétaire de séance.

2026-04-038

ADMINISTRATION GENERALE

Commission d'appel d'offres (CAO) : élection des membres.

Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le Conseil municipal.

Considérant qu'il convient d'élire les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

L'élection des membres doit s'effectuer par vote à bulletin secret. Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604038-DE

à la désignation des membres de la commission en application des dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- **De décider que la commission d'appel d'offres sera permanente et désignée pour la durée du mandat,**
- **De voter à main levée pour procéder à la désignation des membres de la commission d'appel d'offres,**
- **De procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants.**

Liste 1

Membres titulaires :

. Madame Liesbeth VAN HORNE
. Monsieur Stéphane MOREL
. Monsieur Frédéric NIORÉ
. Madame Christelle ANDRÉ

Membres suppléants :

. Monsieur Mathieu CHUTO
. Madame Laurence BAUGÉ
. Madame Sandrine GUEIT
. Monsieur Arnaud RAVALEC

Liste 2

Membres titulaires :

. Monsieur Hervé HERLÉDAN
. Madame Stéphanie LAVAL
. Monsieur Steven BEGOS

Membres suppléants :

. Madame Catherine LE GOFF
. Madame Geneviève DUGUÉ

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 26

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) : 0

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604038-DE

Nombre de suffrages blancs (art. L65 du Code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

Sièges à pourvoir 5

Quotient électoral (suffrages exprimés/nombre total de sièges à pourvoir) 5.4

La liste 1 a obtenu 22 voix et 4 sièges
La liste 2 a obtenu 5 voix et 1 sièges

La composition de la commission d'appel d'offres est la suivante :

Membres titulaires :

. Madame Liesbeth VAN HORNE
. Monsieur Stéphane MOREL
. Monsieur Frédéric NIORÉ
. Madame Christelle ANDRÉ
. Monsieur Hervé HERLÉDAN

Membres suppléants :

. Monsieur Mathieu CHUTO
. Madame Laurence BAUGÉ
. Madame Sandrine GUEIT
. Monsieur Arnaud RAVALEC
. Madame Catherine LE GOFF

Pour copie conforme,
Bénodet, le 2 avril 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

MAIRIE DE BÉNODET
FINISTÈRE